



Retrait d'argent sur un compte épargne

Par **Nedjo**, le **27/09/2010** à **16:08**

Bonjour,

J'ai un compte bancaire à la poste, et j'ai constaté un retrait de 800€ euro sur mon compte épargne que je n'ai pas effectué d'autant plus que je me trouvais à l'étranger (billet d'avion pour preuve).

Lorsque je suis allé à la poste pour signaler que je n'avais pas effectué ce retrait, on me répond que pour effectuer un retrait sur un compte épargne une pièce d'identité n'est pas nécessaire !

J'ai demandé le visionnage des caméras de surveillance en vain.

Comment peut-on ne pas demander de pièce d'identité pour effectuer un tel retrait ?

J'ai perdu des fiches de paie récemment, est-il possible que la personne susceptible de m'avoir volé ait utilisé ces fiches de paie ?

Puis-je attaquer la banque en justice pour défaut de procédure car une plainte contre X ne sert strictement à rien ?

Merci de me contacter rapidement.

Par **s de quoi**, le **11/05/2012** à **21:25**

pa de quoi

Par **beberenice**, le **22/06/2012** à **14:54**

Vérifiez si c'est dans le contrat de votre [placement financier](#) que vous avez signé avec la banque. Si malheureusement ça l'est, le recours n'aboutira pas je pense